

*Signé*

**Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale  
et du contrôle budgétaire*

**Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

**COPIE**

Monsieur Jean CASTEX

Premier Ministre

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75007 Paris

Nos réf : FB/TF 166-06-2021

Aubenas, le 24 Juin 2021

Monsieur le Premier ministre,

J'ai été saisi directement par la chorale Résonances d'Aubenas (Ardèche) et l'Institut Français d'art choral. En effet, à la suite de l'entrée en vigueur du décret du 7 juin dernier, ces associations de chorale se voient empêchées de reprendre leurs activités.

Au regard de la situation évoquée par ces groupes et ces associations, je me permets de faire part de mon soutien à leur demande; afin que nous puissions travailler ensemble à une solution, leur permettant, dans un cadre respectueux des normes sanitaires, de reprendre leurs activités artistiques.

Aussi, ce sont trois millions et demi de français qui exercent le chant de chorale, une pratique qui est née en France, et qui fait partie intégrante de notre patrimoine artistique. Dans nos villes et nos campagnes, c'est une activité collective et populaire qui donne de l'espoir dans ces temps difficiles et irrigue une véritable économie professionnelle.

Par ailleurs, ce secteur d'activité avait déjà proposé des mesures sanitaires strictes, comme conditions de réouverture, dès le printemps 2020. On constate de leur part, une véritable responsabilité citoyenne, dans le cadre de la crise sanitaire.

Le contexte actuel de déconfinement, possible grâce à l'accélération de la campagne vaccinale, serait une occasion non-négligeable de relancer une dynamique des cœurs avant la pause estivale et d'assurer une reprise lisible et claire des chants de chorale.

Vous remerciant par avance pour la bienveillante attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de toute ma considération.

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

---

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr)